



Bilan de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération (29 mai 2010)

Déclaration de Bernard Kouchner

Les travaux de la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) viennent de s'achever à New York.

La France se félicite de l'adoption, par la conférence, d'un document final comportant une feuille de route ambitieuse, apte à relancer la dynamique de ce Traité essentiel qu'est le TNP.

C'est en effet un résultat appréciable pour nos efforts de non-prolifération, de désarmement, et de développement du nucléaire civil. C'est un résultat positif pour notre sécurité collective. C'est un témoignage de l'attachement de la communauté internationale au Traité.

Les plans d'action agréés permettent aux Etats parties au TNP de disposer d'une approche ambitieuse, concrète, et équilibrée, pour les prochaines années. Les textes auraient certes pu, selon nous, être plus incisifs sur les crises de prolifération, en particulier la crise iranienne qui est au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Ils sont cependant le résultat d'un compromis entre les positions des délégations, et représentent globalement un résultat positif, y compris sur la perspective d'une conférence sur le Moyen-Orient, qui permet d'affirmer une volonté politique forte de la communauté internationale, celle de rechercher un monde plus sûr.

Il faut maintenant agir. En répondant fermement aux crises de prolifération, et en soutenant l'action de l'AIEA et du Conseil de sécurité pour lutter contre la prolifération ; en poursuivant les efforts concrets de désarmement nucléaire, mais aussi, comme nous y invite le Traité, dans tous les autres domaines du désarmement ; en coopérant pour le développement responsable de l'énergie nucléaire civile.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, la France continuera à travailler activement dans tous ces domaines dans les mois et les années à venir.